



ONEDI

Organisation Nationale d'Ethique du Diagnostic Immobilier

07/10/2026

A : Mr Vincent JEANBRUN Ministre du Logement - Mr le député Daniel LABARONNE.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Député,

Face à l'échéance de plus en plus proche des élections nationales de 2027 et la fin anticipée de la session parlementaire, notre profession est inquiète et ce n'est pas la désignation au titre de représentation professionnelle d'une coalition non élue qui la rassure.

Les engagements précédents réitérés portés par Mr le Député, qui avaient reçus l'approbation de la profession quant à la tenue d'élections et la création d'une fédération professionnelle avec juridiction sur la base d'un vrai code opposable à l'ensemble des acteurs et à même de traiter l'ensemble des difficultés rencontrées, semblent bien loin.

Négliger l'urgence du calendrier politique et les perspectives qui semblent se dessiner pourrait conduire la profession à sa disparition pure et simple.

Rappelons que, outre la sécurité sanitaire de la population et la transition énergétique, le monde du diagnostic c'est plus de 25.000 emplois directs et indirects, un volume d'affaire de plus de 1,5Mds € qui génère des cotisations sociales, de la TVA et autres taxes et contributions et que, à l'heure où il est question de créer de la richesse sur notre sol, n'oublions pas que c'est une activité professionnelle « non délocalisable ».

Or, l'objectif court terme que vous avez fixé (un texte d'engagement de la profession flou et une représentation non légitime) ne satisfait pas aux impératifs de fiabilisation de la profession dans l'intérêt de la population.

Afin de sécuriser notre profession et l'amener à un niveau bien supérieur nécessaire, nous avons mené des consultations auprès de spécialistes du droit du travail, du droit Européen, des constitutionnalistes, etc. Ces consultations nous ont amené à construire un projet qui, outre traiter l'ensemble des problématiques, questionnements et améliorations voulues, fait enfin émerger une profession stable, reconnue, responsable et au service de l'intérêt général. Plus important : Ce projet porte en son sein la création d'un nouveau droit pour les citoyens ce qui ne permettrait pas à une formation politique quelle qu'elle soit de supprimer ce droit.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Député, nous vous demandons de vous engager devant la profession et les citoyens sur l'ensemble de ces cinq points :

- Des élections professionnelles réelles basées sur la population de diagnostiqueurs certifiés inscrits,
- La création d'un diplôme d'Etat suffisant pour exercer,
- La création d'une fédération (type quasi-ordre) avec délégation de service public.
- Une représentation professionnelle (conseil fédéral) issue de ces élections garantissant l'absence de conflit d'intérêts (strictement aucun lien avec : OF – OC – Franchiseurs - Entreprises d'immobilier ou de travaux) avec des objectifs concrets au service de l'intérêt général et dotée d'une juridiction autonome.
- Que cette juridiction s'impose à tous les acteurs (y compris OF – OC – entreprises – plateformes) et que tout citoyen peut saisir directement.

Nous joignons le projet dans son intégralité et sollicitons un entretien pour vous apporter tout éclaircissement sur le travail accompli, ses tenants et aboutissants et pour établir un calendrier compatible avec l'urgence politique évoquée.

Recevez Monsieur le Ministre, Monsieur le Député, nos salutations respectueuses.

Patrick GOMBAUD
Diagnosticneur Certifié
Président élu ONEDI